

**COMITE D'ACTION DE BIEVRES CONTRE LES NUISANCES
ET POUR LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT – dB 118
(CABNeR – dB 118)**

ASSOCIATION LOI 1901 - FONDEE EN 1977- SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE BIEVRES

Référence : W 913001780

**Contribution à l'enquête Publique sur
le projet de ligne 18
de la Société du Grand Paris**

Après avoir consulté l'impressionnant dossier mis à la disposition du public, après avoir pris connaissance de l'avis unanimement défavorable des municipalités traversées par la ligne 18 en viaduc aérien, après avoir constaté sur les plans l'impact au sol de ce projet à savoir :

- Les quatre voies routières de la RD 36,
- L'emprise au sol de la semelle de fondation du viaduc,
- La densité des poteaux de soutien du viaduc, un tous les 25 mètres,
- La voie de circulation en double sens du TCSP accolée à cet ouvrage.

Nous pensons que la saignée engendrée par ce projet sur le plan environnemental (récupération, traitement et rejet des eaux pluviales), visuel et sonore va impacter négativement et durablement l'exploitation des terres agricoles tout au long du parcours de ce tronçon aérien.

De plus, le paysage va être lui aussi, profondément modifié en barrant l'horizon de toute cette zone de culture.

Nous notons le manque d'étude de circulation automobile car il est certain que ce type de réalisation va engendrer une circulation de rabattement vers les gares, quid des parcs de stationnement ?

Il ressort également un manque concertation préalable et des incertitudes quant au coût de réalisation.

Nous regrettons qu'aucune solution alternative ne soit proposée.

Il est urgent de rechercher des solutions plus simples qui pourraient être aussi efficaces et moins coûteuses en utilisant par exemple, à partir de Massy l'emprise du TCSP par un tramway prolongé jusqu'à Saint Quentin.

En renforçant la liaison Massy/Versailles par la réalisation du Tram/Train utilisant la ligne C du RER.

En créant en site propre des transports en commun, en renforçant et en optimisant ceux existant sur le plateau de Saclay, afin de faciliter les liaisons transversales.

C'est pourquoi nous émettons un avis globalement défavorable et nous pensons que le projet de cette ligne en aérien tel qu'il nous est présenté doit être purement et simplement abandonné.

Fait à Bièvres le 25 avril 2016

Le Président : Christian JOUANE